

## LA CHAPELLE-SAINT-LUC

# Le Kiwanis remet un chèque à l'association familiale

Le Kiwanis Féminin plurielles a remis un chèque de 1 200 € à l'association familiale pour son action cirque.

**L**e Kiwanis Féminin plurielles, présidée depuis septembre par Virginie Hottiaux, organise, tout au long de l'année, des manifestations, tels un thé dansant à Troyes ou une représentation théâtrale à Creney-près-Troyes, dont les bénéfices tirés sont destinés à financer des actions en faveur de l'enfance en difficulté.

Après avoir financé, entre autres, un foot fauteuil pour handisport, un robot pour l'IME Chanteloup ou un stage percussions, la commission « œuvre » qui sélectionne des projets présentés par diverses associations et organisme a choisi cette année de soutenir notamment « l'action cirque » de l'association familiale de La Chapelle-Saint-Luc avec une partie des bénéfices.

Durant les vacances scolaires, 14 enfants âgés de 6 à 10 ans ont participé à des ateliers initiation aux arts du cirque avec Matthieu Nouaille, animateur de l'association les Bambinis, sous la surveillance de Christine, coordonnatrice du secteur accompagnement à la scolarité.



Le Kiwanis a choisi cette année de l'association familiale de La Chapelle-Saint-Luc.

Pirouettes, assiettes chinoises, jonglage, équilibre... Les enfants et leurs familles étaient conviés le mardi 21 mars à la remise officielle du chèque de 1 200 euros

par le Kiwanis Féminin plurielles à la présidente de l'association familiale Martine Notteau, en présence des bénévoles des deux structures. ■